

Origine des travaux	Nature des travaux	Catégorie de communes		
		Urbaine A	Urbaine B	Rurale C
Raccordement				
Extensions HTA	Extension HTA pour le raccordement d'une installation de consommation, y compris les installations collectives.	Enedis	Enedis / TE 47 si (*) et (**)	Enedis / TE 47 si (*) et (**)
Extensions BT	Extension BT pour le raccordement individuel d'une installation de consommation (hors installation communale ou inter communale), projet porté par l'émanation de la collectivité.	Enedis	Enedis / TE 47*	TE 47
	Extension BT pour le raccordement individuel d'une installation de consommation communale ou intercommunale	Enedis	TE 47	TE 47
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale (immeuble, lotissement) hors ZAC	Enedis	TE 47	TE 47
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective dans les ZAC	Enedis	Enedis / TE 47 *	TE 47
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage autre que communale ou inter communale (immeuble, lotissement)	Enedis	Enedis	TE 47
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de production ≤ 6 kVA simultanément avec une installation individuelle de consommation	Enedis	Enedis	TE 47
	Extension BT pour le raccordement de bâtiments publics neufs comportant simultanément de la production d'électricité pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVA et de la consommation	Enedis	TE 47	TE 47
	Extension BT pour le raccordement de toute autre installation de production	Enedis	Enedis	Enedis
Branchements	Branchement individuel BT d'une installation de consommation suite à extension	Enedis	Enedis	Enedis
	Branchement de toute installation de production	Enedis	Enedis	Enedis
Ouvrages BT sur terrain d'assiette des raccordements collectifs	Ouvrages d'extension BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale (au moins 3 PDL) (immeuble, lotissement, ZAC) ou son émanation	Enedis	TE 47	TE 47
	Ouvrages d'extension BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre que communale ou intercommunale (au moins 3 PDL) (immeuble, lotissement, ZAC)	Enedis	Enedis	TE 47

*TE 47 pour les lotissements publics, bâtiments publics, extension ayant un intérêt économique et social ou porté par une collectivité, une intercommunalité ou son émanation.

** Extension HTA liée à la création de postes de distribution publique HTA/BT

La liste des émanations est jointe ci dessous au présent document.

La notion d'émanation correspond aux collectivités, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et autres organismes listés ci-dessous pour lesquels le Sdee 47 exerce la maîtrise d'ouvrage des extensions BT sur le territoire des communes urbaines B.

Enedis est maître d'ouvrage des déplacements d'ouvrage.

Mais pour certains d'entre eux liés à la mise en œuvre de nouvelles techniques d'exploitation agricole ou à des aménagements communaux, le TE 47 pourra participer financièrement.

Une convention cadre sera établie afin de préciser les dispositions générales. Une convention spécifique sera établie pour chacune des affaires concernées.